



Référent Recherche

Jean-Charles EDOUARD
UCA – UMR Territoires
J-charles.edouard@uca.fr

Référent Acteur

Philippe ROBBE
CAUE Puy-de-Dôme
ph.robbe@cite-architecture.fr

Laboratoires

■ Territoires, UMR 1273
(AgroParisTech, INRAE, Université
Clermont Auvergne, VetAgro Sup)

Partenaires

■ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et
de l'Environnement Puy-de-Dôme
■ Marque Auvergne
■ Agence d'urbanisme Clermont-
Métropole

Attractivité

Territoire

Politique publique

Urbain/rural

Il s'agissait :

De mieux définir le concept d'attractivité dans son contenu quantitatif (attraction) et qualitatif (attrait)

De comprendre ce qui amène un territoire à attirer, ou non, des hommes et des activités, à les garder ou non, révéler les ressources du territoire et alimenter une approche en termes d'attractivité durable.

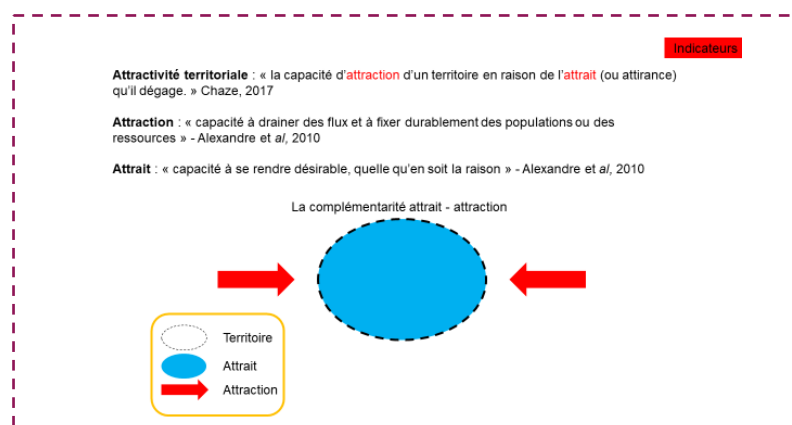
De Construire une approche en termes d'indicateurs à des fins prospectives, permettant de caractériser finement les territoires et donc de repenser différemment la notion d'attractivité afin que la connaissance produite soit utile à l'acteur public et influence les stratégies d'action mises en œuvre.

3 grands types de questionnement ont structurés notre recherche et sont au cœur des préoccupations des acteurs publics, en particulier ceux des territoires hors métropole où l'attractivité ne va de soi :

- 1 - Quelle attractivité pour les territoires ?
- 2 - Comment repenser les politiques publiques d'attractivité dans les territoires à faible densité ?
- 3 - Comment mesurer la dimension qualitative (attrait) des territoires ?

Figure n° 1 :

Les différentes dimensions de l'attractivité



Contribution à la transition des territoires ruraux et périurbains

■ La recherche « AttractInnov » a permis de mettre en évidence les enjeux stratégiques de transition des territoires suivants :

L'Auvergne doit tenir compte des deux ressorts de l'attractivité et de l'échelle d'action : L'**attrait**, en valorisant l'image paisible et nature de la région [le « poumon vert »] ; et l'**attraction**, en jouant la carte du dynamisme de l'agglomération clermontoise. L'accession de l'agglomération au statut de métropole pourrait favoriser cela. La réponse à ce dilemme passe aussi sûrement par la prise en compte des échelles territoriales d'action et de la recherche de complémentarité dans les stratégies mises en place : plutôt l'attrait (qualité de vie) à l'échelle locale, plutôt l'attraction (dynamisme économique) à l'échelle régionale.

L'image comme enjeu d'attractivité majeur : A l'échelle de la région, comme à celle de chaque territoire, au-delà des enjeux matériels, c'est la question de l'image et de son amélioration qui apparaît comme l'enjeu d'attractivité le plus important. Confirmant, par la même l'importance de la dimension attrait dans les ressorts de l'attractivité d'un territoire.

Mieux connaître ses ressources qualitatives : une nécessité pour se différencier : Seule une approche plus approfondie, au moins complémentaire, dans le registre de l'attrait peut permettre de se différencier. Les aspects personnels et de la vie sociale jouent un rôle dans l'attractivité territoriale.

Démarche

Les entretiens qualitatifs ont été au cœur de la démarche.

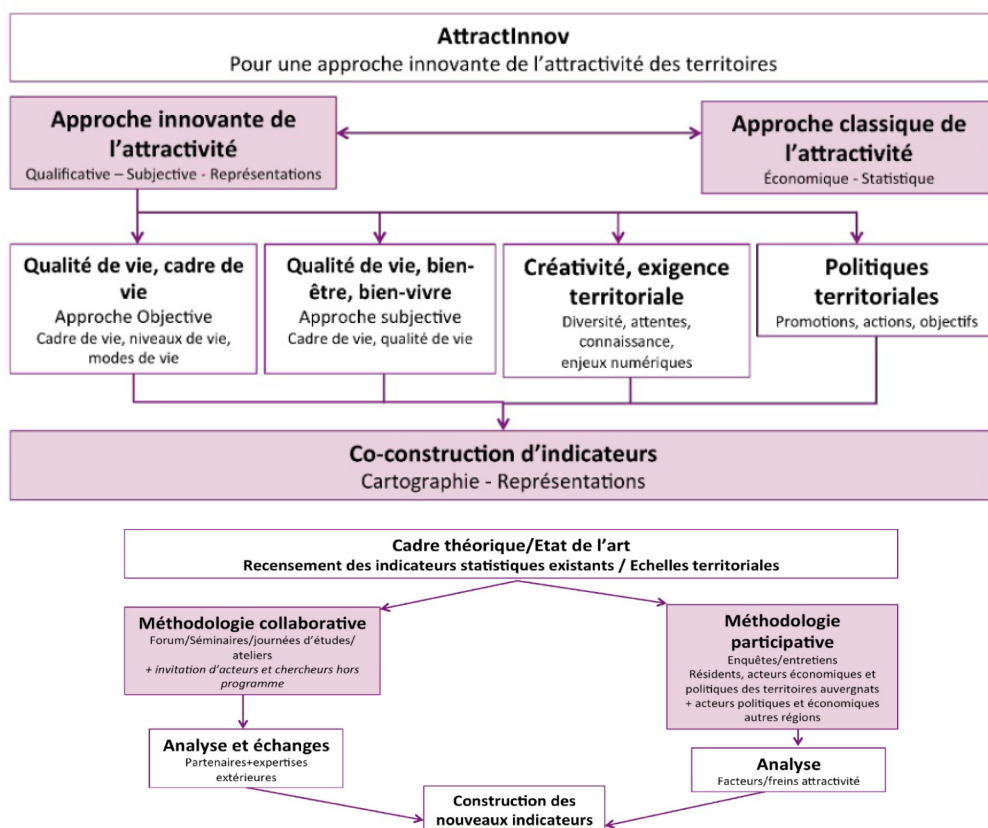
Des enquêtes qualitatives

Nous avons réalisés de nombreux travaux d'enquêtes auprès des populations résidentes, des populations nouvellement installées et des acteurs économiques, politiques, sociaux, culturels dans plusieurs territoires auvergnats. L'objectif était de repérer les mots-clés de l'attractivité (notamment dans les « dires d'acteurs ») sur lesquels a reposé notre réflexion scientifique pour la construction d'indicateurs renouvelés. Dans un objectif d'approche innovante de l'attractivité, l'analyse des représentations, des attentes et besoins sociaux a été privilégiée.

Des indicateurs synthétiques et un tableau de bord

La construction d'indicateurs synthétiques, basés sur des données qualitatives et quantitatives a été également mise en œuvre. L'objectif est de constituer un observatoire de l'attractivité innovante, pouvant alimenter une réflexion sur les caractéristiques territoriales, mais aussi sur les évolutions de l'attractivité et de ses composantes.

Figure n° 2 : Organisation scientifique du programme AttractInnov

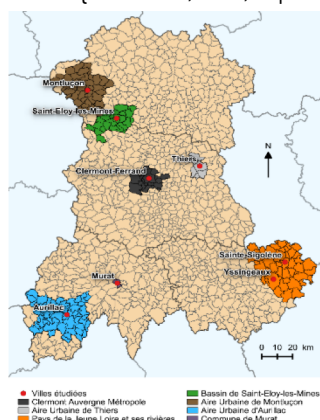


Les terrains d'étude

Les terrains envisagés avaient pour objectifs de favoriser une **approche comparative et** multiscalaire, et les retours d'expérience dans le domaine de la mesure de l'attractivité. Il s'agissait donc de travailler à la fois, à l'échelle de la région Auvergne et de ses départements, mais également sur des territoires à grande échelle :

- des territoires fortement urbanisés et des territoires ruraux,
- des territoires de faibles densités considérés comme fragiles, voire en décroissance (notamment démographique et économiques) ;
- des territoires considérés comme dynamiques en s'appuyant sur les indicateurs classiques (démographie, emploi, installation d'entreprises, dynamique résidentielle, etc.),
- des territoires d'échelles différentes (commune, EPCI, département, région...)

Figure n° 3 : Les terrains d'étude



Nous pouvons synthétiser les principaux résultats de notre recherche en plusieurs idées clefs :

Une enquête directive (questionnaire auprès des auvergnats) qui confirme la nécessaire prise en compte de l'attrait (qualité de vie) dans les stratégies d'attractivité.

En effet, jusqu'alors, l'analyse de l'attractivité des territoires s'appuyait sur une définition qui partait de l'objet attiré (différents types de population, différents types d'activités). Les politiques qui en découlaient présentaient donc une dimension économique et démographique forte, mais semblaient négliger les questions environnementales, paysagères, ou encore la qualité de vie et les représentations sociales des territoires.

Or, l'analyse de l'image que les Auvergnats ont de leur région et de son attractivité rejoint celle d'une région à dominante rurale et paisible, dont la qualité de vie constitue l'attrait principal.

Pour les acteurs des territoires, l'enjeu de l'image est au cœur de leur préoccupation en terme d'attractivité.

Au-delà des différences entre territoires, de très nombreux points communs apparaissent dans les discours, en particulier sur la question de l'enclavement et de la mauvaise desserte ferroviaire, mais aussi des enjeux de requalification des centres-villes (logements, commerces, voirie) dans toutes les villes petites et moyennes. A l'échelle de la région, comme à celle de chaque territoire, au-delà des enjeux matériels, c'est la question de l'image et de son amélioration qui apparaît comme l'enjeu d'attractivité le plus important. Confirmant, par la même l'importance de la dimension attrait dans les ressorts de l'attractivité d'un territoire.

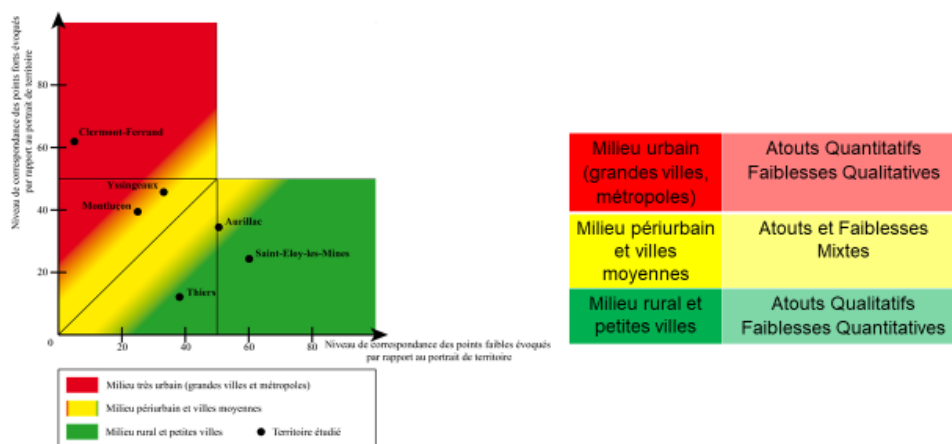


Figure n°4 :

Une perception du territoire en lien avec sa typologie
Source : entretiens 2017-2018

Comblant le déficit d'objectivation des ressources qualitatives.

Les résultats de notre recherche montrent une corrélation entre le type de territoire et le contenu des « dires d'acteurs ». Plus un territoire est rural ou donne l'impression de l'être, plus les atouts mentionnés sont d'ordre qualitatif et inversement pour les territoires urbains. Clairement donc les territoires ruraux et périphériques doivent valoriser des ressources peu lisibles. Il y a donc bien un besoin d'objectivation de l'attractivité qualitative de ces territoires. C'est tout l'intérêt des propositions que l'on a faites dans le tableau de bord en incluant des indicateurs prenant en compte les aspects qualitatifs des ressources territoriales.

In fine une évidence : changer de paradigme dans les politiques d'attractivité.

Les résultats actuels de notre recherche le montrent clairement, il faut valoriser autre chose que l'économie, voire même que le niveau d'équipement dans les politiques d'attractivité, ou en tout cas changer de paradigme. Les aspects qualitatifs [cadre de vie, relations sociales, qualité de vie, etc.] jouent un rôle dans l'attractivité territoriale. Mais ils sont souvent insuffisamment pris en compte par les décideurs, ou en tout cas de manière ambiguë, voire contradictoire, et difficilement objectivable en raison notamment de l'absence d'indicateurs de mesure. Il est pourtant indispensable de mieux différencier dans la définition des stratégies d'attractivité, et dans les ressources territoriales à valoriser, ce qui résulte de l'attrait de ce qui résulte de l'attraction. Une approche plus qualitative de l'attractivité, objectivée grâce à la mise en place d'outils de mesure, privilégiant donc la dimension de l'attrait, doit permettre notamment aux territoires plus périphériques de s'inscrire dans des stratégies de différenciation des ressources valorisées par rapport aux territoires plus « centraux » (métropoles), voire entre eux.

Nous avons d'ailleurs retrouvé ce rôle des critères qualitatifs dans les enquêtes menées auprès des acteurs du secteur « créatif » de la métropole clermontoise. Ainsi la plupart des personnes interrogées (une quinzaine) sont-ils originaires de la région, ou y ont effectué leurs études, et ont fait le choix de rester. Ce choix est en partie déterminé par le cadre de vie qui fait l'unanimité parmi les créatifs. Clermont Auvergne Métropole est une ville où il fait "bon vivre" et qui reste "à taille humaine" pour reprendre les termes employés.

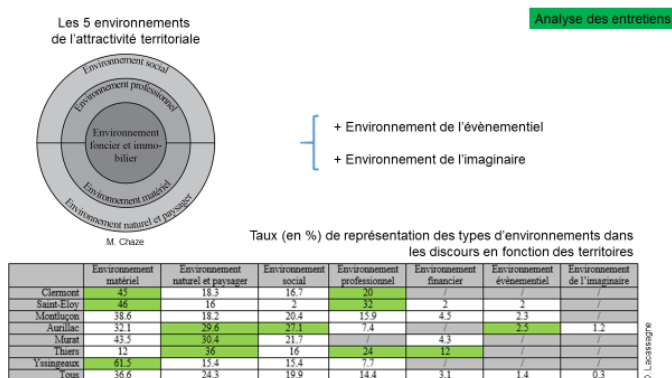


Figure n° 5 : Les différents environnements de l'attractivité territoriale

Plus d'informations sur le programme PSDR et le projet :

www.psd.fr
www.psd4-auvergne.fr

Pour citer ce document :

EDOUARD Jean-Charles *et al.* (2020).
Pour une approche innovante de l'attractivité des territoires,
Projet PSDR AttractInnov,
Auvergne-Rhône-Alpes,
Série Les 4 pages PSDR4

Conclusions

L'état de l'art nous a permis de préciser la dimension qualitative de l'attractivité et ses implications en terme d'indicateurs. L'enquête directive comme les entretiens ont montré toute l'importance de la qualité de vie et des dimensions subjectives dans le choix de s'installer ou d'investir sur un territoire donné, et donc la nécessité de faire évoluer les politiques publiques mises, ou à mettre, en place, peut-être plus encore dans les territoires « périphériques ». De même, les entretiens, en particulier, nous ont permis d'identifier les territoires les plus stratégiques en matière de nécessaire valorisation/objectivation de leurs ressources qualitatives car elles en constituent sûrement l'argument principal de décision d'installation et des stratégies d'attractivité à mettre en place : les territoires « périphériques », de faibles densités, les niveaux inférieurs de la hiérarchie urbaine.

Pour aller plus loin...

- Chaze M., 2017, L'attractivité de l'Auvergne vue par ses habitants, Projet PSDR AttractInnov, Région Auvergne-Rhône-Alpes, *Série Focus PSDR4*
- Edouard J.C, Chaze M., 2018, L'attractivité de l'Auvergne vue par les acteurs décisionnels, Projet PSDR AttractInnov, Région Auvergne-Rhône-Alpes, *Série Focus PSDR4*
- Edouard J.C., 2019, L'attrait des petites villes, une chance pour redynamiser leur centralité ? Réflexions à partir du cas des petites villes auvergnates, *Belgée*, Small European cities as stakes for territorial equity, n° 3, pp.

Contacts :

PSDR en Auvergne-Rhône-Alpes :
Laurent TROGNON (AgroParisTech)
laurent.trognon@agroparistech.fr
Direction Nationale PSDR :
André TORRE (INRAE)
torre@agroparistech.fr
Animation Nationale PSDR :
Frédéric WALLET (INRAE)
frederic.wallet@agroparistech.fr